

CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

ASSEMBLEE PLENIERE DU 15 DECEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

(intégrant les rapports proposés en procédure d'urgence)

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée plénière du 21 octobre 2022

1. FINANCES – CITOYENNETE et EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES – FONDS EUROPEENS et CONTRAT DE PLAN – RELATIONS INTERNATIONALES et FRANCO-SUISSSES - RESSOURCES HUMAINES - ADMINISTRATION GENERALE et COMMUNICATION

FINANCES

- 1-1 Orientations budgétaires pour 2023
- 1-2 Ouverture de crédits pour exécution avant le vote du budget primitif
- 1-3 Présentation du rapport de développement durable 2021-2022

CITOYENNETE ET EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- 1-4 Rapport Egalité Femmes / Hommes 2022

ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES

- 1-5 Plan de sobriété énergétique des services administratifs de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- 1-6 Adaptation des modalités de temps de travail : modification du dispositif de télétravail dans le cadre du PSE, fermeture des services administratifs congés Noël
- 1-7 Mise en place d'une astreinte technique au sein de la direction du patrimoine et de la gestion immobilière – Modification de la délibération du 16 novembre 2020
- 1-8 Convention avec les Centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale de Bourgogne Franche-Comté relative à la Fonction d'Inspection
- 1-9 Adoption d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et de chartes concernant les usages des systèmes d'information de la Région
- 1-10 Rapports d'activité 2021 des SPL et des SEM**
- 1-11 Transparence sur les indemnités perçues par les Conseillers régionaux au titre de l'année 2022
- 1-12 Compte-rendu de la délégation de pouvoirs de la Présidente du Conseil régional

FONDS EUROPEENS

- 1-13 Rendu compte de la délégation de pouvoir de la Présidente du Conseil régional dans le cadre de la programmation des fonds européens

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE POUR L'EMPLOI – ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE – AGRICULTURE – BOIS – FORET – TOURISME

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE POUR L'EMPLOI

- 2-1 Convention d'autorisation sur l'immobilier d'entreprise entre la Région et les intercommunalités
- 2-2 **Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 4) régionalisé : mandat Bpifrance**

3. APPRENTISSAGE et FORMATION PROFESSIONNELLE – SANITAIRE ET SOCIAL - LYCEES – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE

FORMATION PROFESSIONNELLE

- 3-1 **Evolution de la carte des formations professionnelles initiales – Rentrée 2023**
- 3-2 Avenant n°1 à la convention financière 2022 du PRIC Bourgogne-Franche-Comté
- 3-3 Règlements d'intervention : 43.01 "Rémunération stagiaires de la Formation professionnelle" et 43.03 "Fonds Régional d'Appui à la Professionnalisation"

4. DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – TRANSPORTS – DEPLACEMENTS – INTERMODALITES – ECOLOGIE – ENERGIE – SANTE – INFRASTRUCTURES NUMERIQUES – MONTAGNE - PARCS

TRANSPORTS – DÉPLACEMENT – INTERMODALITÉ

- 4-1 Bilan d'étape du développement des pistes d'actions pour le vélo en Bourgogne-Franche-Comté